

Jean de Guisriff, médecin des rois de France Jean II le Bon et Charles V

*Jean de Guisriff, physician to the kings of France
Jean II le Bon and Charles V*

par Mathieu ROHOU*

Retracer la vie d'un médecin du XIV^e siècle n'est pas une mince tâche tant les sources sont lacunaires et éparées. Celle de Jean de Guisriff (vers 1320 – 24 novembre 1379) ne déroge pas à la règle. Comme nombre d'universitaires de son époque, il se fait appeler par le nom de sa paroisse d'origine, située dans le diocèse de Cornouaille. Le nom de ce médecin ne cesse de prendre différentes formes¹. Le siècle de Jean de Guisriff est traversé par de nombreuses calamités : la guerre de Cent Ans, qui plonge la Bretagne dans une guerre de succession, l'arrivée de l'épidémie de la peste noire, dès 1346, et le grand schisme d'Occident qui éclate en 1378 ; mais elles n'altèrent pas la vitalité de l'Université de Paris qui développe dans le même temps ses trois facultés supérieures dont celle de médecine. Jean de Guisriff profite largement de cet élan et épouse une trajectoire classique d'universitaire en médecine au Moyen Âge, ce qui le mène jusqu'à la cour

Séance du 20 septembre 2024

* rohou.mathieu@orange.fr

1. Guiscri, Guiscry, Guistry, Guitri, Guisscri, Guestry, Guiscio... L'orthographe la plus récente est utilisée dans cet article : Jean de Guisriff.

de deux rois de France. Tant par son parcours universitaire et sa carrière que par ses réalisations et son mode de vie, Jean de Guisriff est une figure archétypale des hommes de savoir de son temps.

Le parcours scolaire de Jean de Guisriff

Aucune source n'évoque le départ de Jean de Guisriff de Bretagne avant son inscription à la faculté des Arts de Paris. Cette mobilité est précédée par celle de deux de ses frères déjà installés dans la capitale. Un certain « Mathieu de Guistry », frère de Jean, figure dans les registres du chapitre de Notre-Dame de Paris (1) en tant que chanoine entre 1360 et 1363. Par ailleurs, Jean-Luc Deuffic met en lumière l'existence de Guillaume Jacques, mort vers 1361, peut-être le frère aîné de la fratrie, tabellion du pape, établi à Paris (2). Jean de Guisriff est probablement issu d'une famille aisée de la petite noblesse ou de la bourgeoisie, détachée des travaux de la ferme ou du petit artisanat, et dont la stratégie éducative passe inévitablement par l'Université de Paris. Cette stratégie aboutit à la constitution de véritables dynasties intellectuelles à l'image des Keroullay (3).

L'installation à Paris de Jean de Guisriff est attestée en 1343 par la location en « bail à vie » d'une maison au cloître Saint-Benoît, jouxtant la Sorbonne². Il est certain que sa venue à Paris précède ce bail car les étudiants fraîchement arrivés n'ont pas, dans la majeure partie des cas, la capacité de payer un loyer en plus des frais de scolarité très onéreux. Cependant, cette installation est facilitée par l'Université qui regroupe et enregistre les étudiants dans les *nations* ; les Bretons, trop peu nombreux pour en constituer une, sont intégrés à celle de la France. Celles-ci tendent à pallier un défaut d'acclimatation des nouveaux arrivants et à susciter une solidarité communautaire, effet collatéral de la cohabitation dans un même groupe plus qu'une véritable volonté de l'institution. Elle est largement facilitée par les collèges créés au XIV^e siècle (4). En effet, quatre collèges bretons sont fondés à Paris : en 1317, celui de Cornouaille pour cinq boursiers mais sans logement ; en 1321, le collège Duplessis qui peut accueillir quarante boursiers, en 1325, le collège de Tréguier pour huit boursiers et, à une date imprécise, le collège *Ossissimorum* pour les étudiants léonards. Aucune source ne mentionne que Jean de Guisriff ait bénéficié de l'hospitalité d'un collège breton.

Son cursus universitaire se déroule en deux phases distinctes mais complémentaires. Il commence par un cursus en arts, qui est vu comme

2. A. N. S 891A : « maison au cloître dudit St Benoit », cité in Deuffic J.L., 2003, p. 45.

une préparation indispensable à la maîtrise en médecine (5). Selon les statuts de l'université, Jean de Guiscriff doit avoir au moins quinze ans lorsqu'il débute ses études, soit vers 1335-1336. Ce cursus dure en principe six années. L'examen final ne peut se passer qu'après l'âge de vingt ans. Il devient par conséquent maître ès arts vers 1341-1342. Au XIV^e siècle, la faculté des arts met en avant le *trivium* composé de la grammaire avec des ouvrages de Donat, Priscien et les plus récents Alexandre de Villedieu ou Evrard de Béthune ; de la logique ou dialectique avec des auteurs comme Boèce, Aristote et Porphyre ; et de la rhétorique, qui tombe de plus en plus en désuétude, avec Cicéron, le pseudo-Cicéron ou Aristote. Enfin, la philosophie d'Aristote étudiée dans ses trois dimensions – morale, politique et métaphysique (6) – y prend désormais une place considérable (7).

Puis, Jean de Guiscriff s'inscrit en faculté de médecine. Selon les statuts de l'Université, il lui faut trois ans pour être bachelier, soit vers 1345. Il se familiarise alors avec l'*Articella*, recueil de textes médicaux de référence composé au XII^e siècle par l'école de médecine de Salerne, revu et augmenté à deux reprises en 1270 et 1331, dans lequel domine la figure de Galien, devant Hippocrate. La faculté de médecine propose également des exercices d'herborisation ou des démonstrations pratiques mais les dissections sont encore interdites³. Il a sans doute effectué un stage professionnel, obligatoire depuis 1335. Jean de Guiscriff fait partie de ces *homo scholasticus*, très érudits en matière de textes de référence, focalisés sur le livre, sans goût ni pour le concret, ni pour l'expérience ou l'observation, comme figés dans le temps et l'espace⁴.

D'après les statuts de 1331, il faut cinquante-six mois d'étude pour être licencié en médecine, soit vers 1348. Ce diplôme donne le droit d'enseigner mais Jean de Guiscriff poursuit jusqu'à la maîtrise qui se joue en deux actes : *vesperia* et *inceptio* qui se succèdent en peu de jours. À l'issue de ces deux épreuves, il est maître ès médecine vers 1349. Mais pour être admis à la régence médicale, Jean de Guiscriff doit encore présider, trois mois après l'*inceptio*, une dispute dite pastillaire, exercice très formel, sorte de cérémonie d'intronisation dans le cercle des maîtres-régents. Il doit faire acte de régence dans les deux ans qui suit sa réception.

Par ailleurs, Jean de Guiscriff s'inscrit en faculté de théologie en 1349 sans toutefois obtenir de diplôme.

3. Il faut attendre 1407 pour que la première dissection soit attestée à Paris.

4. Chelini J., 1991, p. 450.

La carrière de Jean de Guiscriff

Le maître-régent de la faculté de médecine

Jean de Guiscriff endosse le statut de *maître-régent de la faculté de médecine* à partir de 1349 et jusqu'à sa mort en 1379. Cela répond au standard de l'époque où la durée des régences médicales peut atteindre une trentaine d'années et s'achève souvent par la mort du titulaire (8).

D'après le statut de février 1245, le régent enseigne dans les facultés les jours ouvrés, avec une tenue et un temps réglementaire. Par conséquent, Jean de Guiscriff donne des *lectiones ordinaria*, qui abordent les œuvres indispensables et dirige puis détermine (*determinatio*) les disputes (*disputatio*). Ce sont des pratiques issues de la « Renaissance du XII^e siècle » basées sur le système *lectio-quaestio-disputatio* (9). La *lectio* consiste d'abord à expliquer littéralement le texte (*littera*), puis à en donner le sens (*sensus*) et enfin à en dégager la pensée profonde (*sententia*). La *quaestio* est un exercice basé sur la dialectique adoptant le chemin suivant : l'énoncé du problème – une prise de position – la position contraire – la solution – la réfutation des arguments contraires à la solution et la *determinatio* du maître (10). Celui-ci reprend alors les arguments développés, y ajoute ses commentaires agrémentés de citations des autorités. Enfin, la *disputatio*, plus récente et très utilisée au XIV^e siècle, est une *quaestio* « disputée » parfois à l'échelle de toute la faculté. Organisée et présidée par le maître, elle voit s'affronter sur un sujet, deux points de vue opposés avant que le maître ne prononce la *determinatio*.

Pour les nouveaux maîtres ès médecine, l'enseignement est le choix le plus évident, au regard de leurs compétences, mais ce sont aussi, dans la plupart des cas, des praticiens car ces deux activités sont vues comme complémentaires.

Les maîtres-régents en médecine à Paris constituent le premier cercle de sociabilité de notre médecin. En 1379, on dénombre dix-huit maîtres-régents dans lesquels on retrouve des médecins du roi Charles V : Guibert de Celsoy, Evrard de Conti, Gervais Chrestien, Thomas de Saint-Pierre ; et d'autres attachés à de puissants patients notamment princiers : Jean Jarbe de Marle, Hervé Quémarrec, Guillaume Boucher, Thomas Frouissard de Voyenne, Jean Cherton, Jean Saffroy, Jean de Beaumont, Nicole des Oliviers, Jean Gouz de Poligny, Jean Croisie, Raoul de Harbes, Gobert de Houdreville et Guy Garin⁵. Parmi eux, Hervé Quémarrec a la même

5. Jacquart D., 1998. Selon l'auteur, Ce chiffre relativement bas, est sans doute la conséquence probable des épidémies de peste mais aussi d'une insuffisance documentaire.

trajectoire que Jean de Guisriff : originaire du diocèse de Cornouaille, il devient maître-régent à la faculté de médecine de Paris de 1371 à 1379. En 1371, il entreprend lui aussi un nouveau cursus en théologie. Ces maîtres se côtoient au sein de la faculté et se rassemblent régulièrement, notamment pour des disputes. Au XIV^e siècle, ils ne disposent pas encore de locaux attitrés. Les leçons ont lieu en plein air, dans des églises – d’abord dans celle de Sainte-Geneviève-la-Petite sur l’île de la Cité puis dans celle non loin de l’hôtel de Cluny –, dans la salle capitulaire du couvent des Mathurins, dans la chapelle Saint-Yves (11), ou chez le maître ou dans des locaux loués par ses soins. Jean de Guisriff fréquente aussi des enseignants bretons provenant d’autres facultés, qu’il côtoie à travers d’autres cercles de sociabilité.

Le physicien à la cour de France

Le physicien est un médecin. Il guérit les malades, après examen de leur cas, diagnostic de leur affection et prescription des remèdes idoines.

Jean de Guisriff débute sa carrière de médecin auprès de la duchesse de Bretagne déchuée Jeanne de Savoie. Contrainte de quitter la Bretagne en 1341 après la mort de son mari Jean III de Bretagne, elle se retire à la cour de France où elle meurt en 1344. C’est lorsqu’elle rejoint Paris, vers 1342, que Jean de Guisriff devient son physicien alors même que ce dernier n’a pas terminé son cursus universitaire.

Jean de Guisriff est ensuite attaché à Amaury IV de Craon (12). Il a des liens avec la Bretagne et la Maison de Clisson⁶ et est nommé par le roi lieutenant royal en Bretagne en 1347. Il est effectivement à son service le 7 novembre 1369, comme l’atteste la lettre d’amortissement d’Amaury IV de Craon à Jean de Guisriff pour dix livres de rente destinée à un service anniversaire dans l’église métropolitaine de Paris⁷ ; et probablement jusqu’à sa mort en 1373.

Parmi la patientèle de Jean de Guisriff, on retrouve surtout deux rois de France : Jean II le Bon, entre 1350 et 1364, et Charles V, entre 1364 et 1379. Ces souverains se dotent d’une maison médicale, intégrée à l’Hôtel du roi, qui réunit la plupart des maîtres-régents en médecine issus de la faculté, souvent les doyens. Jean II le Bon, à la santé fragile, renouvelle ses médecins qui doublent en nombre. Il conserve Jean de Besançon et Gilles

6. La Maison de Clisson et celle de Craon sont liées par le mariage d’Olivier de Clisson avec Isabelle de Craon, sœur d’Amaury III de Craon, grand-père d’Amaury IV de Craon.

7. Chereau, A., 1864.

de Denneville déjà présents sous Philippe VI de Valois, qu'il agrément de quatre doyens de la faculté de médecine : Guibert de Celsoy, Jean de Coucy, Pierre Chauchat, et Gérard de Saint-Dizier ; et de plusieurs autres maîtres-régents tels que Michel de Brèche, Guillaume Racine, Robert Moisson, Pierre de Die et Jean de Guisriff (13). Ce dernier a un rôle limité sous son règne. Il n'est mentionné que lorsqu'en 1364, agonisant dans sa prison londonienne, Jean II le Bon fait appel à lui. Mais alors qu'il se prépare à le rejoindre, le roi meurt (14).

Son successeur, Charles V, restructure sa maison médicale en réduisant le nombre de médecins à la cour mais en diversifiant leurs compétences en recrutant les meilleurs chirurgiens, comme Jean de Pantalye, et astrologues, comme André de Sully et Thomas de Pisan. Tout comme Guibert de Celsoy, Jean de Guisriff est conservé dans ses fonctions et celui-ci prend rapidement de l'importance. Ils sont rejoints par les maîtres-régents Jean-Jarbe de Marle, Evrard de Conty, Jean de Bon et enfin, le doyen en 1359, Gervais Chrestien. Jean de Guisriff est parfois présenté comme le premier médecin du roi⁸, charge officiellement instaurée sous Charles V. Ce point est douteux car ce poste est occupé de façon certaine par Gervais Chrestien sous le règne de ce roi qui le tient en grand estime : « *pour amour et contemplacion de nostre amé phizicien maistre Gervaise Crestien* »⁹.

Les liens entre le roi et Jean de Guisriff dépassent le simple rapport médecin-patient. Dans une société encore très marquée par la féodalité, le médecin est littéralement attaché à son royal patient comme en témoignent les formules certes communes au Moyen-âge dans les différents mandements royaux : « *Nostre amé fisicien maistre Jehan de Guiscry* » ou « *nostre amé et feal phisicien maistre Jehan de Guiscry* » (15). Ce lien est évidemment très intéressé. D'un côté, le maître-régent a un besoin viscéral de s'intégrer aux groupes dirigeants pour favoriser ses affaires, de l'autre, le roi est rassuré d'être entouré d'un professeur d'université, gage selon lui de la meilleure qualité. Il lui doit une fidélité sans faille. En retour, le médecin obtient aide financière, protection et appui. Ainsi, Charles V lui octroie régulièrement des lettres d'amortissements : en avril 1359, pour la fondation d'une chapellenie en la chapelle saint-Yves ; le 26 mars 1366, quinze livres dix sols de rente pour des œuvres pieuses ; le 22 novembre 1374, 100 livres tournois de rente (16).

8. Aussi appelé archiâtre ou médicastre.

9. Mandement royal 1864, 14 septembre 1379, cabinet des titres, première série, dossier Hérouville, publié par Delisle L., 1874, p. 912.

Cette aide royale a sa contrepartie. Charles V veut mettre la main sur l'Université de Paris, qui échappe au pouvoir royal depuis 1200. Une nouvelle politique volontariste vis-à-vis des collèges s'instaure sous Jean II le Bon, puis se poursuit sous Charles V, afin de contrôler de plus en plus étroitement ces institutions ecclésiastiques, première étape d'une mise au pas progressive de l'Université (17). C'est dans cette optique que Charles V facilite la création d'une bourse pour le collège de Cornouaille, refondé par Jean de Guisriff, en 1380.

Jean de Guisriff bénéficie aussi de l'aide du pape en Avignon Grégoire XI. Il obtient de lui la publication d'une bulle, datée du 21 mars 1377, en faveur de l'échelonnement de la dette, par l'évêque de Paris, contractée pour l'achat de la maison qui doit abriter le « *Collegium scholarum Coriosopitensium* » (18). La papauté veut à la fois favoriser cette entreprise liée au développement de l'Université, mais aussi éviter que les collèges tombent dans le giron du pouvoir royal. Jean de Guisriff se retrouve ainsi coincé entre deux autorités concurrentes. En tant que clerc exerçant à l'Université de Paris, Jean de Guisriff est soumis au pouvoir papal mais en tant que médecin du roi, il lui doit fidélité. Il tire néanmoins un grand profit de cette situation, profitant des libéralités de l'un et l'autre camp.

Le clerc breton

Jean de Guisriff est un clerc par sa qualité d'universitaire. Il est célibataire et tonsuré. C'est un homme très pieux et attaché aux institutions de l'Église comme le montre sa participation active aux dévotions et au culte des saints notamment dans le cadre de la confrérie Saint-Augustin à Notre-Dame de Paris¹⁰ et celle de Saint-Yves. Cette dernière est créée le 19 mai 1347, peu après la canonisation d'Yves Helory, et une chapelle Saint-Yves (Fig. 1) est élevée à partir de 1348. Jean de Guisriff y fonde la chapellenie Saint-Mathieu en 1360, qu'il accroît par un acte notarié du 19 novembre 1379. Cette confrérie est le lieu de sociabilité par excellence des clercs bretons et Jean de Guisriff en est l'un des « *pionniers* » (19). Elle concentre en elle de nombreux universitaires bretons, souvent cornouaillais, qui, dans de nombreux cas, se connaissent depuis leurs études, se côtoient dans les facultés et se retrouvent souvent lors des célébrations à la chapelle. Parmi l'entourage de Jean de Guisriff on retrouve deux cosignataires de la déclaration en faveur du pape d'Avignon : Jean de Kerleoret et Hervé Costiou ; trois co-chanoines de Paris : Alain Lamballe à partir de 1373,

10. Douët D'Arcq L., 1878, p. 132.



Fig. 1 - *Façade de la chapelle Saint-Yves de Paris au XVIII^e siècle. (Cliché BNF)*

Yves Derian présent lors de la réception de notre médecin au chapitre cathédral et Jean de Pontcroix peut-être en 1364 ; deux serviteurs de roi : le notaire et secrétaire de Jean II Yves Derian et Henri le Clerc, notaire de Charles V ; quatre exécuteurs testamentaires du médecin : Yves Derian, Raoul Lavenant qui tient notamment les comptes de funérailles, Pierre de Montigny qui collabore toujours avec ce dernier et Henri le Clerc ; Even Caourcun, auteur d'un procès-verbal qui implique Jean de Guisriff dans des litiges entre la collégiale Saint-Benoît et le chapitre de Notre-Dame de Paris le 11 juillet 1363 ; Alain Nuz, impliqué dans la même affaire ; trois co-chanoine de Quimper : Jean de Pontcroix à partir de 1349, Galeran de Pendreff à partir de 1362 Yves de Kerzefredec à partir de 1371 ; un maître ès arts et médecine : Galeran de Pendreff et un co-chanoine de Nantes : Jean de Pontcroix¹¹.

11. Deuffic J.L., 2003.

Comme la quasi-totalité des maîtres ès médecine, il est aussi à la recherche de charges ecclésiastiques. Il multiplie les prébendes canoniales¹² en devenant chanoine des chapitres cathédraux de Quimper, son diocèse d'origine, de Nantes, capitale du duché de Bretagne et de Notre-Dame de Paris en 1364. Cette accumulation de charges permet d'acquérir des biens fonciers, de financer ses études mais aussi de garder le contact avec son duché d'origine et de se construire un réseau solide. Le chapitre cathédral de Notre-Dame de Paris constitue le principal cercle de sociabilité de Jean de Guiscriff où il côtoie une multitude de maîtres de haut rang comme Gervais Chrestien ou Jean de Colombes, notaire apostolique et exécuteur testamentaire de Jean de Guiscriff. Il y rencontre aussi des individus de la noblesse comme Guérin de Lorris avec qui il tracte pour des acquisitions foncières. Très impliqué à Paris, il est d'autant plus absent à Quimper et Nantes. Jean de Guiscriff exerçant dans une Faculté, jouit de dispenses sans préjudice pour ses droits.

Jean de Guiscriff prend d'autres engagements, plus politiques, en participant aux grandes controverses que traverse l'Église pendant le Grand Schisme d'Occident. En mai 1379, il se mobilise avec plusieurs universitaires parisiens pour répondre à la crise religieuse en donnant son approbation à *la declaratio universitatis studii paristensis facta pro domino nostro clemente papa septimo* par laquelle il prend parti en faveur du pape d'Avignon, Clément VII, face au pape de Rome, Urbain VI. Pourtant, l'Université de Paris paraît très hésitante à cette idée mais une pression exercée par Charles V met finalement d'accord les universitaires de 1379.

Mode de vie et réalisations de Jean de Guiscriff

L'homme de savoir

Aucun écrit de Jean de Guiscriff issu de ses leçons de médecine n'a été découvert à ce jour. Il n'existe pas non plus de manuel à l'usage de ses élèves sur ses pratiques médicales.

Il existe néanmoins une bibliothèque dans le collège de Cornouaille qu'il destine aux boursiers, d'après les statuts de cet établissement. Un des rares ouvrages issus de ce collège se trouve dans les collections de la bibliothèque de Paris-Sorbonne. Il s'agit d'une copie en deux volumes du *Havi seu Continens* de Mohamed-Aboubakr-Ibn-Zakaria-el Razi effectué par « *Guillelmus Hervei de dyocessi Corsopitensi* » pour « *venerabili et discreto magistro Guibberto* » datant du 22 novembre 1379 (20). Le manuscrit porte l'ex-libris du Collège Louis le Grand (21) qui a annexé le collège

12. Revenus attachés à une charge de chanoine auprès d'un siège épiscopal.

de Cornouaille en 1763. Guillaume Hervé est originaire du diocèse de Cornouaille et sans doute élève de Guibert de Celsoy. Les deux volumes réalisés sont venus enrichir la bibliothèque du collège de Cornouaille en hommage à Jean de Guisriff et comme un signe de reconnaissance envers cette institution qui l'a recueilli.

Le diplomate

Jean de Guisriff semble se démarquer à la cour de France par ses talents oratoires. En effet, par deux fois, il est envoyé en Bretagne pour des missions diplomatiques : en 1364-1365 puis en 1371. Être ambassadeur au Moyen-Âge n'est pas un métier. Cette tâche ne requiert donc pas de formation spécifique. Ce sont des missions ponctuelles mais elles peuvent se répéter si l'ambassadeur donne satisfaction. Jean de Guisriff est sans doute sélectionné par le roi pour ses qualités de fidélité, son habileté dans les joutes verbales, sa qualité d'argumentation et de persuasion, directement héritée de son cursus universitaire, et enfin pour sa connaissance de la zone géographique. C'est aussi un homme mûr – il est envoyé en Bretagne entre quarante-cinq et cinquante ans – et sans doute a-t-il la confiance de son mandant (22).

Sa première mission en octobre 1364 fait suite à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, où Jean de Montfort et le parti anglais terrassent l'armée de Charles de Blois, allié aux Français. Ce dernier meurt et Bertrand du Guesclin est fait prisonnier ce qui oblige Charles V à négocier tout de suite, d'abord officiellement puis de façon plus discrète. Il envoie alors Jean de Guisriff avec des instructions secrètes le 14 octobre 1364 : « *es parties de Bretaine nostre amé fisicien maistre Jehan de Guiscry, pour certaines grosses, secretes et hastives besoignes, touchans grandement l'onneur et estat de nous et de nostre royaume, les queles nous li avons plus plainnement enchargées...* »¹³. Jean de Guisriff figure parmi les témoins du traité de Guérande qui met fin à la première guerre de succession de Bretagne en 1365 : « *Presens aux choses dessus dictes, maistre Jehan de Guyscry, chanoine de Paris* »¹⁴. Une seconde mission lui est ensuite confiée en avril 1371 « *ès parties de Bretaingne par devers nostre tres cher et amé cousin le duc de Bretaingne pour certaines choses qui bien nous touchent et le proffit de nostre royaume, et que nous avons bien à cueur* »¹⁵.

13. Mandements, 102, 19 octobre 1364, cité in Delisle L., 1874, p. 52-53.

14. Archives Nationales (A.N.), J241a, n° 45, cité in Delachenal R., 1909, volume 3, p. 162.

15. Mandement du 12 avril 1371 aux Généraux Conseillers sur le fait des aides, cité in DELACHENAL R., 1909, volume 3, p. 161.

Cette double mission s'inscrit dans un maillage d'actions diplomatiques de grande ampleur dont Jean de Guiscriff demeure un maillon important mais pas unique.

Le refondateur du collège de Cornouaille

Dans son testament du 29 juillet 1379, Jean de Guiscriff améliore grandement la fondation initiale de Nicolas Galeran de La Grève de 1317. *La refondation du collège de Cornouaille* s'opère en trois temps. Il achète, en 1377, une maison rue du Plâtre à Paris dans le dessein d'y loger les boursiers cornouaillais qui, jusqu'à présent, trouvent refuge dans le collège Duplessis. Il ajoute ensuite quatre nouvelles bourses aux cinq préexistantes. Avec l'argent de la succession, les exécuteurs testamentaires, encouragés par le roi et selon les dernières volontés du défunt, créent une cinquième bourse portant à dix le nombre de boursiers du collège de Cornouaille.

Il édicte de nouvelles règles d'admission drastiques : le candidat doit être un clerc tonsuré, du diocèse de Quimper, aux revenus inférieurs à trente livres parisis, ne pas être chanoine et satisfaire à l'examen d'entrée. Il doit parler le latin ou se former à la grammaire pendant trois ans puis réussir sa maîtrise ès-arts en cinq ans sous peine de perte de bourse. L'étudiant doit ensuite s'inscrire dans une faculté supérieure. Une fois diplômé, l'étudiant ne peut rester qu'un an ou, s'il est trop pauvre, jusqu'à l'obtention d'un revenu équivalent à quarante livres parisis.

Il édicte également un nouveau règlement intérieur qui efface les vagues instructions du fondateur et s'appuie sur un demi-siècle de fondation de collège, afin de faire de ce règlement, le plus abouti des collèges bretons. Les obligations sont de trois types : la résidence dans la maison rue du Plâtre, la présence aux offices religieux nombreux et strictement spécifiés et enfin le respect des règles, de la ponctualité et des bonnes mœurs. Les proscriptions sont nombreuses : la violence, les jeux d'argent ou de chance, la malhonnêteté, le brigandage, la prostitution, le port d'arme sauf en cas de menace.

Jean de Guiscriff fait un don supplémentaire de mille francs d'or au collège, par un codicille à son testament du 27 août 1379, afin d'augmenter les capacités de la fondation initiale. Ses exécuteurs testamentaires accroissent ce legs de cinq cents francs destinés aux réparations de la maison rue du Plâtre qui menace ruine. Ils se réunissent le premier mai 1380 afin de la visiter. Pierre de Montigny, un des exécuteurs, achète quatre-vingts livres une petite maison contiguë au collège, afin de réunir les dix boursiers. Le

nouveau règlement du collège est ratifié par l'évêque de Paris, Aimery de Magnac, du 30 juillet 1380¹⁶.

Un grand propriétaire terrien

Jean de Guiscriff acquiert plusieurs propriétés entre 1360 et 1377 dont les rentes sont attachées au collège de Cornouaille. Le 23 avril 1379, les exécuteurs testamentaires de Jean de Guiscriff donnent aux écoliers de Cornouaille : une rente de 15 livres 10 sols parisis sur plusieurs maisons mitoyennes situées rue de la Mortellerie à Paris ; une rente de 70 livres parisis sur une maison située rue au Feurre ; une rente de sept livres parisis sur une pièce d'île sur la Seine entre Maisons-sur-Seine et le « *Port-aux-Anglois* » ; une rente de 4 livres 13 sols 4 deniers sur une maison ayant pour enseigne la Fleur de Lys, située rue au Feurre, une rente de 32 sols sur une maison située rue de la Cossonnerie, ayant pour enseigne le Plat d'Étain. La dîme du Pinçon à Dreux est ajoutée sans mention du montant. Ces biens sont la propriété de Jean de Guiscriff, qui en fait don aux écoliers (23).

Ces acquisitions se font auprès de divers nobles ou notables tels que les seigneurs de Luzarches Jean et Guérin de Lorris, ce dernier étant le co-chanoine de Jean de Guiscriff à Notre-Dame de Paris. La dîme à Rieuville-lès-Dreux est acquise auprès de Guérin de Lorris. « *Il vendit pour 1 500 francs d'or à Jean de Guiscry, physicien du Roi, chanoine de Paris et de Nantes, plusieurs droits et héritages, sis au diocèse de Rouen* » (24). Le fief et la dîme de Fresles en Normandie, acheté à Jean de Lorris, frère de Guérin, viennent s'ajouter aux biens déjà achetés (25).

Cette manne foncière reste attachée au collège de Cornouaille bien après la mort de Jean de Guiscriff. Par exemple, au cours du XV^e siècle, le fief de Fresles est présenté sous le patronage des « *boursiers du collège de Quimper-Corentin* »¹⁷ jusqu'au 28 août 1782, où la dîme revient à « *Claude-Charles Devaux, du diocèse de Soissons, [...] vacante par la résignation qu'en avait faite [...] Denis Riou de Querson, du diocèse de Cornouailles* »¹⁸.

Le riche légateur

Toutes ces richesses accumulées ont permis à Jean de Guiscriff d'accéder à une certaine aisance. Si sa condition de cleric lui dicte de vivre dans la pauvreté, son inventaire après-décès témoigne d'une autre réalité. Il cache

16. Couffon R., 1940, p. 37. L'évêque ratifie aussi les diverses donations en faveur du collège.

17. Archives départementales de Seine-Maritime (ADSM), Archevêché de Rouen, G1500, 1432-1495.

18. ADSM, Archevêché de Rouen, G6206, 1782-1783.

une fortune considérable de 4 659 livres en monnaie d'or, 105 articles de mobiliers recensés, une vaisselle d'argent pour la somme de 716 francs 3 sols 7 deniers tournois, de nombreux objets de culte luxueux (26)...

Autre témoignage de sa grande richesse, les funérailles de Jean de Guiscriff s'avèrent fastueuses. Lorsqu'il meurt le 24 novembre 1379 dans sa maison claustrale du cloître Saint-Benoît, un service extraordinaire se met alors en place et l'ensemble de la cérémonie coûtera la somme colossale de 539 livres 14 sols 4 deniers. Son corps est embaumé moyennant « *une somme de 8 livres 8 sols notamment pour quérir les especes et condimens nécessaires* » (27). Il est inhumé près de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe dans la nef de Notre-Dame de Paris avec une longue épitaphe : « *Hic jacet Joannes de Guisen magister in artibus Magister in medicina, Medicus domini Regis Franciae, et canonicus Parisiensis, de dioecesis Corisopitensis oriundus, atque istius canonicus, canonicus Nanentensis, qui obiit in senectute bonâ Anno Domini 1379, die 24 novembris. Requiescat in Pace* » (28). Une messe est dite le 11 décembre 1379 à la confrérie Saint-Augustin et 38 autres à la chapelle Saint-Yves. Une pitance est donnée aux boursiers du collège de Cornouaille le jour des obsèques et à la Saint-Nicolas. Avec le surplus de l'exécution testamentaire, des draps sont achetés pour donner à cent pauvres (29).

Par voie testamentaire, Jean de Guiscriff fait des dons aux institutions de médecine. Il lègue à l'hôtel-Dieu de Paris, « *pour servir à un pauvre infirme, son meilleur lit composé d'un lit de plume, de deux beaux draps, d'une couverture, d'un sommier, d'une belle serge, d'un oreiller. À chaque malade qui sera à l'Hôtel-Dieu le jour du décès du testateur, douze deniers parisis, à chaque femme en couches dans cet établissement trois sols parisis, au même Hôtel-Dieu, huit florins de Florence destinés à acheter les toiles pour ensevelir les morts* ». Il donne aux Quinze-vingt, aux 300 aveugles de Paris, 100 sols tournois. Il fait un don pécunier de dix florins d'or à la faculté de médecine de Paris ainsi que ses livres à ses élèves de la faculté, évalués à 72 livres 4 sols. Des institutions religieuses bénéficient également de ses libéralités, telles que Saint-Denis-de-la-Chartre¹⁹.

Conclusion

Tout indique que Jean de Guiscriff est l'archétype du médecin de son temps tant au niveau de son cursus et de sa carrière, que de ses choix de vie. Comme la plupart de ses confrères, il intègre la faculté des Arts de Paris pour préparer son cursus en médecine. Il embrasse une carrière de

19. Calvé A., 1994, p.30.

clerc, multipliant les charges canoniales pour s'assurer une rente régulière. Il pénètre dans les cours royales pour un gain de prestige et de protection. Il concilie ses fonctions de praticien et de professeur à l'Université. Il se montre généreux envers les institutions religieuses et médicales en leur léguant des fonds et des biens. Il œuvre en faveur du collège de Cornouaille en achetant une maison et en créant de nouvelles bourses à des élèves cornouaillais. Jean de Guisriff a néanmoins une originalité, ce sont des missions diplomatiques pour le compte du roi de France Charles V en 1364 et 1371.

La refondation du collège de Cornouaille reste sa principale réalisation. Cet établissement réuni au Collège Louis-le-Grand en 1764, disparaît à la fin de l'année 1792 et ses bâtiments sont détruits en 1897.

RÉSUMÉ

Jean de Guisriff (vers 1320- 1379), originaire du diocèse de Cornouaille, est l'un des médecins des rois de France Jean II le Bon et Charles V. Maître-régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris, c'est un universitaire très pieux, titulaire de trois canonicats et membre de deux confréries, dont celle de Saint-Yves. Il réalise la refondation du collège de Cornouaille et remplit des missions diplomatiques au profit du roi. Par ses relations et ses investissements, il acquiert une grande richesse qu'il destine au collège et aux institutions religieuses et universitaires.

SUMMARY

Jean de Guisriff (circa 1320-1379), native from the diocese of Cornouaille, was one of the physicians to the kings of France Jean II le Bon and Charles V. Master-regent of the faculty of medicine of the University of Paris, he was a very pious university professor, holder of three canonries and member of two brotherhoods mainly that of Saint-Yves. He refounded the college of Cornouaille and carried out diplomatic missions for the king. Through his relationships and investments, he acquired great wealth which he allocated to the college and to religious and university institutions.

RÉFÉRENCES

- 1) Gane R., *Le chapitre de Notre-Dame de Paris au XIV^e siècle. Étude sociale d'un groupe canonial*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, éd. Claudine Billot, 1999, 431 pp.

- 2) Deuffic J.L., La confrérie Saint-Yves de Paris en 1368. Une liste de membre inédite, *Pecia*, 2003 ; 2 : p. 29-62.
- 3) Deuffic J.L. et Kerhervé J., Du Léon en Anjou. Le singulier destin des Keroullay (XIV^e-XV^e siècle), *Bull. Soc. Arch. Finistère*, 2013 ; 141 : 263-294.
- 4) Verger J., Le rôle des « nations » étudiantes dans la mobilité universitaire au Moyen-Âge : 217-232. In Gilli P., *Les élites lettrées au Moyen-Âge : Modèles et circulation des savoirs en Méditerranée occidentale (XII-XV^e siècles)*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2008, chapitre 10.
- 5) Verger J., Pour une histoire de la Maîtrise ès Arts au Moyen Âge : quelques jalons, *Médiévales*, 1987 ; 13 : 117-130.
- 6) Angotti C., Le cloître, la cour, l'université. Nouvelles pratiques et nouveaux savoirs (XII^e-XIV^e siècle) : 487-503. In Mazel F., *Nouvelle histoire du Moyen-Âge*, Paris, Seuil, 2001, chapitre 14.
- 7) Chelini J., *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1991, 661 pp.
- 8) Jacquart D., *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998, 587pp.
- 9) Martin H. et Merdrignac B., *Culture et société dans l'Occident médiéval*, Gap/Paris, Ophrys, 1999, 355 pp.
- 10) Weijers O., *Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 1996, 266 pp.
- 11) Theillou F., *Paris, la guerre des amphithéâtres. Médecins et chirurgiens de Lutèce à l'empire*, Paris, Ed. du patrimoine, 2017, 188 pp.
- 12) Lachaud F., La structure familiale des Craon du XI^e siècle à 1415 : le concept lignager en question. Sous la direction de F. Lainé, *Thèse de doctorat en histoire médiévale, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*, 2012.
- 13) Finot A., Les médecins des premiers Valois, *Hist Sci Med*, 1977 ; 11 (3) : p. 166-171 et 1978 ; 12 (2) : p. 119-126.
- 14) Delachenal R., *Histoire de Charles V*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1909, Volume 1, et volume 3.
- 15) Delisle L., *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380) : recueillis dans les collections de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1874, 1036 pp.
- 16) Chereau A., Fondations importantes faites ou encouragées par des médecins de Paris (1139-1370), *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1874 ; 51 : 809-814.
- 17) Kouame P., Rex Fundator. Les interventions royales dans les collèges universitaires de Paris : 231-253. In Peneau C., *Itinéraires du savoir de l'Italie à la Scandinavie (X^e-XVI^e siècle). Études offertes à Élisabeth Mornet*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 231-253.
- 18) Couffon R., Le collège de Cornouaille à Paris, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1940 ; 67, 1940 : p. 32-71.
- 19) Vulliez C., Grands universitaires bretons dévots de saint Yves à Paris aux XIV^e et XV^e siècles : p. 39-51. In Cassard J.C. et Provost G. (dir.), *Saint Yves et les Bretons. Culte, images, mémoire (1303-2003)*, Rennes, PUR, 2004, chapitre 2.
- 20) Chatelain E., *Notice sur un ouvrage de médecine orné de miniatures, copié en 1379*, Paris, A. Labouret, 1886, pp. 28.
- 21) Deuffic J.L., Guillaume Hervé, copiste pour le médecin royal Guibert de Celsoy, *Pecia*, 2009 ; 7 : p. 187-189.

- 22) Moeglin J.M. (dir.), *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX^e-XV^e siècle)*, Paris, PUF, 2017, 1105 pp.
- 23) Berty A., *Topographie historique du vieux Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, volume 3.
- 24) Leloup G., Notice extraite des almanachs de Sens sur Lorris, almanach de 1786, *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Arrondissement de Montargis*, 1981 ; 6 : 1981, p. 10-44.
- 25) Calvé A., *Histoire des Bretons à Paris*, Spezet, Coop Breizh, 1994, 374 pp.
- 26) Chereau A., Jean de Guistry, médecin de Charles V, roi de France et fondateur du collège de Cornouailles – Aperçu de l'état de fortune d'un médecin au XIV^e siècle, *L'Union médicale*, 1862 ; 13 : p. 225-234.
- 27) Georges P., Mourir c'est pourrir un peu... Intentions et techniques contre la corruption des cadavres à la fin du Moyen-Âge, *Micrologus*, 1999 ; 7 : p. 359-382.
- 28) Raunié E., Verlet H., Epitaphier du vieux Paris : recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers, depuis le Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, Paris, E. Raunié et M. Prinnet, 1890, volume 10.
- 29) Douët D'Arcq L., Des frais d'enterrement dans Paris au XIV^e siècle, *Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1875 ; 4 : p. 125-140.